

Pourquoi 3 V/m est un pseudo-progrès

Problématique

On s'oriente en Belgique vers une révision de la norme à 3 V/m. Il y aura donc d'ici deux ans moins de gens exposés à 4 ou 5 V/m. Par contre un nombre nettement accru de gens seront exposés à des niveaux compris entre 0,6 et 3 V/m. Les études épidémiologiques rapportent des symptômes significatifs largement en-dessous de 3 V/m (voire en dessous de 0,6 V/m). Au-delà d'un *sentiment* de progrès et d'une valeur en ligne avec une ANCIENNE recommandation du Comité de Santé et Hygiène qui date de 2001 et qui n'avait jamais été prise en compte, RIEN ne permet de penser AUJOURD'HUI que le bilan global en termes de nombre de personnes affectées sera positif. Cette mesure constitue un pseudo-progrès. Il est indispensable et urgent de s'inscrire dès maintenant dans un calendrier de mise en place d'une norme plus sévère de 0,6 V/m.

Explication en chiffres

- **90 % des 6000 sites** d'antennes en Belgique répondraient déjà à la recommandation du 3 V/m
- Selon l'iSSeP, la « **grande majorité** » d'entre elles sont en dessous de 1 V/m
(hypothèse 90 % de 90%, soit 80 %)
- Les 10% des sites restants exposent les riverains à des niveaux compris entre 3 et environ 6 V/m.
- Pour répondre à la norme de 3 V/m, env. 600 nouveaux sites pourraient devoir être créés.
- En ville, la plupart des nouveaux sites sont susceptibles d'exposer entre 60.000 et 180.000 personnes supplémentaires à des niveaux de radiation compris entre 0,6 et 3 V/m
(hypothèse 100 à 300 personnes par site)
- Par contre, l'exposition décroissant avec le carré de la distance, la baisse de puissance des 600 sites actuels du niveau actuel de 6, 5 ou 4 V/m au seuil de max. 3 V/m affecterait un nombre de personnes nettement plus réduit
(hypothèse : 50 personnes par site : soit 30.000 personnes).
- Question : exposer jusqu'à **180.000 personnes** supplémentaires à 0,6 à 3 V/m plutôt que **30.000** personnes à 4, 5 ou 6 V/m constitue-t-il un progrès sur le plan sanitaire sachant que :
 - les études épidémiologiques portant sur des antennes relais ont trouvé des **symptômes significatifs** pour des populations soumises à **moins de 3 V/m**
 - il n'y a **pas de relation dose-effet linéaire démontrée entre 3 et 6 V/m**.
- Par contre, des SOLUTIONS TECHNIQUES pour réduire l'exposition à 0,6 V/m (Autriche) existent
- Le Lichtenstein vient d'adopter la norme de 0,6 V/m.

Conclusions

- Légiférer pour une norme à **0,6 V/m** avec une date d'application précise (2012)
- Prévoir des échéances intermédiaires : **3 V/m** en 2009-2010
- Répliquer les résultats de recherche de Dirk Adang sur rats (UCL, 2008) en finançant d'urgence des recherches dans au moins 3 universités européennes, et en étendant les niveaux de rayonnement électromagnétique à 3 - **0,6 V/m** - et 0,2 V/m.